

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dépositaire Central Unique (DCU) des Valeurs Mobilières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, que le Ministère de l'Economies, des Finances et des Solidarités Nationales du Gabon, émetteur de la valeur **#EOG 6 % NET 2015 - 2020#**, procédera le **29 septembre 2020**, au remboursement du capital à hauteur de **21 154 132 500** (vingt-un milliards cent cinquante-quatre millions cent trente-deux mille cinq cents) FCFA, et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **1 269 247 950** (un milliard deux-cent soixante-neuf millions deux cent quarante-sept mille neuf cent cinquante) FCFA, à l'échéance du **29 septembre 2020**.

Le coupon net à percevoir par obligation est de **2 650 FCFA** (soit 2 500 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 150 FCFA pour les intérêts) et la date d'ouverture des opérations d'encaissement est fixée au 30 septembre 2020.

Par ailleurs, avec l'accomplissement de toutes les 05 (cinq) échéances, les remboursements du capital et les paiements des intérêts respectés, la valeur « **EOG 6% NET 2015 – 2020** » **Code ISIN : # GA000002016-4 #** arrive à son terme avec succès et sera clôturée à la date du 29 septembre 2020.



(Signature)
Dieudonné EVOU MEKOU